



CEPE (Citoyens Engagés Pour Éleu)

Une belle initiative citoyenne



A l'initiative de l'Association CEPE (Citoyens Engagés Pour Eleu), une vingtaine d'Éleusiens s'est rassemblée pour un grand nettoyage de nos espaces de loisirs. Le Jardin Public, le vélo-route et les berges de la Souchez ont été investis par de joyeuses équipes parfois même en famille. Ces quelques heures ont permis de démontrer ô combien le civisme est encore une notion à travailler à tous les niveaux. Des débris de scooter, matelas, récipients en tous genres, bottes et emballages plastiques multiples ont été le triste tableau de chasse de cette matinée. Toutefois le sourire, les encouragements et les remerciements des promeneurs et sportifs croisés ont été autant de récompenses bien appréciées des bénévoles. Une opération à renouveler, certainement.

La Team Trail Lensoise enregistre une croissance de ses effectifs



L'assemblée générale du club de la Team Trail Lensoise s'est déroulée le samedi 13 Janvier 2024 au foyer municipal d'Éleu-dit-Leauwette.

Le Lien avec la commune d'Éleu :

Le club a participé au forum des associations de juillet 2023. 7 licenciés sont habitants de la commune d'Éleu (soit 19%). Le Team Trail Lensoise est un club affilié à la FFA. L'association a pour but de promouvoir la pratique du trail running et de la course à pied en nature dans la région de Lens et ses environs.

Activités :

La Team Trail Lensoise propose à ses membres un large éventail d'activités :

- Entraînements : Des entraînements hebdomadaires sont organisés pour tous les niveaux, du débutant au confirmé.
- Courses: Le Team Trail Lensoise participe à de nombreuses courses tout au long de l'année, sur des distances allant de 10 km à 100 km.
- Sorties: Des sorties en groupe sont organisées régulièrement pour découvrir de nouveaux sentiers et paysages.
- Événements: L'association participe également des événements tels que des courses solidaires, des conférences et des ateliers.

Bilan 2023 :

L'année 2023 a été une année riche en événements pour le Team Trail Lensoise. Le club a connu une croissance de son nombre de membres, qui atteint désormais plus de 30 personnes. Les entraînements ont lieu le mardi et jeudi au départ du stade d'Éleu à 18 h 15 et des sorties sont programmées le dimanche. Une vidéo de l'année fut diffusée.

Points forts :

- Participation aux courses : La Team Trail Lensoise a participé à plus de 20 courses en 2023, avec de nombreux podiums à la clé.
- Convivialité: Le club met l'accent sur la convivialité et le partage entre ses membres.

Projets 2024 :

- Le club a de nombreux projets pour 2024, dont :
 - Développement de la section jeunes : Le club souhaite créer une section pour les jeunes afin de leur faire découvrir le trail running.
 - Organisation d'une nouvelle course : Le club souhaite organiser une nouvelle course sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.
 - Participation à des trails de renommée : Le club souhaite participer à des trails de renommée nationale et internationale.
- Le Team Trail Lensoise est un club dynamique et convivial qui propose à ses membres de nombreuses activités autour du trail running et de la course à pied en nature.

Remerciements :

La Team Trail Lensoise remercie tous ses membres, bénévoles et partenaires pour leur soutien, ainsi que M. le Maire Bernard Pruneau et M. Alain Bavay, pour son analyse approfondie des différentes aides financières proposées par la Communauté d'Agglomération.

Ils sont de retour... nos skieurs(es)



École Jules-Fassiaux

Après avoir passé dix jours à Châtel (Haute-Savoie) les jeunes Éleusiens(nes) sont rentrés à la maison, le coeur rempli de joie de retrouver leurs parents.

De leur séjour, ils garderont de nombreux souvenirs qu'ils se remémoreront tout au long de leur existence.

Beaucoup garderont aussi, en mémoire, le vivre ensemble et l'esprit de camaraderie.



École Jules-Verne

Stationnement :

Quelques rappels s'imposent...

Dans notre commune, certaines rues fonctionnent avec un stationnement alterné à la quinzaine (sauf lorsque les places de stationnement sont matérialisées). Des panneaux sont placés aux entrées de ville. Concrètement, du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des chiffres impairs des habitations et du 16 au dernier jour du mois, du côté des chiffres pairs. Le changement s'effectue le dernier jour de la période, entre 20 h 30 et 21 h, sauf dispositions contraires. Chaque mois, de nombreux automobilistes oublient de changer de côté, entraînant ainsi un stationnement anarchique et empêchant certains véhicules (camions de collecte, livreurs...) de circuler.

Par ailleurs, le stationnement sur trottoir est interdit par l'article R417-11 du Code de la Route. L'arrêt ou le stationnement sur un trottoir sont considérés comme très gênants pour la circulation publique et sont passibles d'une amende de 135 euros. Pensez aux personnes à mobilité réduite, aux enfants, aux poussettes et plus largement aux piétons, obligés de prendre des risques en empruntant la route, au milieu des véhicules ! Enfin, si vous constatez un véhicule qui stationne de manière abusive (aucun mouvement depuis 7 jours au moins), sachez que les services de police sont habilités à intervenir. A compter du jour du constat par les agents de police, un délai de 7 jours doit être respecté. Si au bout des 7 jours le véhicule est toujours présent, il est ainsi mis en fourrière.

Une année bien remplie



Le samedi 13 janvier 2024, l'association « Les Galoches d'Éleu » a tenu son assemblée générale dans la salle du Centre culturel et sportif Michel-Darras.

Parmi les participants, on comptait les membres du bureau, les adhérents, M. le Maire, Bernard Pruneau, l'adjoint aux sports, M. Alain Bavay et quelques membres du conseil municipal.

Dans son introduction, la présidente Annie Godin a exprimé sa gratitude pour la présence des membres et élus présents. Elle a également souhaité une bonne année à venir.

Puis la responsable de la comptabilité a détaillé les finances de l'année écoulée.

Quant aux deux secrétaires de l'association elles ont fait le compte-rendu des activités de l'année 2023. Puis elles ont énuméré les projets pour cette nouvelle année.

L'augmentation des effectifs est le résultat de l'accomplissement d'une année bien remplie.

Les cotisations restent inchangées : 18 euros par adhérent ; 38 euros par famille (enfant vivant sous le même toit jusqu'à la majorité).

Une assemblée générale qui a pris fin avec le pot de l'amitié.

Tout roule pour les cyclos-randonneurs



L'association « Les Cyclo-randonneurs éleusiens » a tenu son assemblée générale le dimanche 11 février 2024, en la salle du foyer municipal René-Dacheville.

Tous les participants ont voté à l'unanimité en faveur du bilan moral et du bilan financier.

Le calendrier de 2024 a été, en partie dévoilé, même si des réajustements sont à prévoir.

Deux dates importantes à retenir :

Le 30 juin : Brevet, à l'école Jules-Verne.

Le 15 septembre : Rando-automne.

Requête de «communication»?

Chères associations, le service Communication de la mairie peut vous aider dans la promotion de vos événements (annonces et reportages). Attention, des délais sont à respecter.

«Vous êtes une association éleusienne et vous organisez un événement prochainement ? Vous souhaitez que le service communication publie un article dans Éleu-Infos ? Pour rappel, il est nécessaire d'effectuer votre demande au moins 3 semaines avant l'événement».

Une nouvelle association est née...



Organise
une sortie Ciné-Café
pour les aînés
(à partir de 55 ans).

Le prix d'entrée
est
de 2,70 euros.

Le JEUDI 7 MARS 2024 à 14 heures

Date limite des inscriptions le 5 mars 2024.

Le film choisi par les spectateurs :

« IRIS ET LES HOMMES »

Après la séance, les spectateurs choisiront le film qui sera diffusé le mois suivant (toujours le 1^{er} jeudi de chaque mois) et pour clore ce vote, un petit moment convivial sera offert autour d'un café dans le hall.

Pour tout renseignement et inscription contacter :

Mme SEVIN Annick - Tél. 06 10 30 67 77.

Domeissa :

Petit-déjeuner associatif

L'idée d'innover un petit-déjeuner associatif pour l'association Domeissa est excellente, il fallait y penser.

Après avoir listé les actions réalisées en 2023 pour les enfants du village de Sindiane (Sénégal), l'objectif de cette rencontre entre les membres était précisément de réfléchir aux actions à mettre en place pour l'année 2024.

Une abondance d'innovations et de bonnes idées ont été proposées.

En autres : un loto en partenariat avec le Comité des Fêtes. Un repas africain. Matinée d'initiation à la danse africaine. Un stand au marché aux puces. Forum des associations. Matinée de la solidarité internationale. Journée de collecte de fournitures dans les grandes enseignes. Contact avec une école en vue de mettre en place une correspondance entre les enfants d'Éleu et de Sindiane.

Chaque nouvelle proposition sera examinée pour vérifier sa faisabilité.

Pour clore ce petit-déjeuner, le président Dominique Doléans, a tenu à remercier chacun des membres présents, les élus et surtout le Comité des fêtes pour leur engagement.



Illuminations de Noël :

Les participants étaient venus en nombre

L'esprit de Noël, c'est avant tout ses illuminations... dans les rues, à l'intérieur tout comme à l'extérieur des maisons...

Certains concitoyens ne manquent pas d'imagination pour décorer leur maison ou même leur propriété avec des guirlandes lumineuses, des bonhommes de neige, des sapins scintillants, etc.

Comme chaque année, l'invitation lancée par le Comité des fêtes pour reconduire le concours des maisons a suscité un vif intérêt au sein de la population.

Environ vingt familles ont répondu positivement. Gros budget, moyen budget et même petit budget, tout a été pris en compte pour départager les candidats.

La palme revient cette année à M. Stanis Montemurro, un spécialiste (déjà primé) de la déco de Noël.

Tous les autres participants, sans exception, ont aussi été récompensés.



Les lauréats du concours encadrés des élus et des membres du Comité des fêtes.

Palmarès :

1) Stanis Montemurro ; 2) Anaïs Louchart ; 3) Micheline Salingue ; 4) Jocelyne Caudron ; 5) Maïté Leclercq ; 6) Aurélien Péru ; 7) Leatitia Chevalier ; 8) Sylvie Crombez ; 9) Cécile Alvès ; 10) Patrick Fiers, etc.

Loto du Comité des fêtes :

Un grand merci aux participants



La concurrence dans les environs d'Éleu a eu le dessus sur le loto (match au RC Lens, lotos dans d'autres communes, concours de belote, etc). Avec à la clé, aussi, beaucoup d'annulations de dernière minute.

Malgré tout, le président Fabien Jeanroy a exprimé sa satisfaction et s'est engagé avec son bureau à prendre en considération les événements à venir lors de la sélection de la date pour l'année prochaine.

Organisé par le Comité des fêtes

ELEU-DIT-LEAUWETTE
SAMEDI 9 MARS 2024
CONCOURS DE BELOTE

◆ INSCRIPTIONS À PARTIR DE 17H
◆ DÉBUT DU CONCOURS À 18H

📍 SALLE FLÉCHIER

Buvette
Restauration

MISE : 6 EUROS PAR JOUEUR
5 PARTIES EN 1201 POINTS
(SANS ANNONCE)

LOTS + TOTAL DES INSCRIPTIONS
+ 40 EUROS OFFERTS PAR
LE COMITÉ DES FÊTES

📞 06-28-27-81-76

Façades et jardins fleuris

Une jolie manière de mettre en valeur votre habitation

Le Comité des fêtes d'Éleu organise cette année le concours des façades et jardins fleuris.

Un rendez-vous pour le passage du jury sera fixé à la fin du mois de juin. Éleu Infos s'en fera l'écho.

Pour vous inscrire, rapprochez-vous de M. Jean Guffroy :
Tél. 03 21 43 43 23 ou 07 89 04 19 23